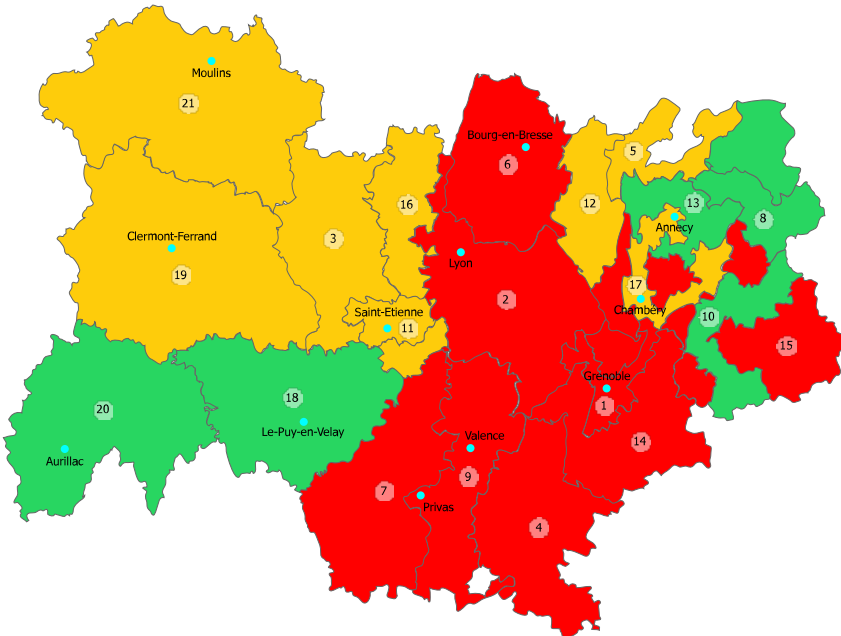


### >> Vigilance



	Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance (Département(s))	Polluant(s) en cause	Prévision de seuil dépassé en µg/m <sup>3</sup>
1	Bassin grenoblois (38)	O3	180
2	Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69)	O3	180
3	Contreforts Massif Central (42)	O3	180
4	Est Drôme (26)	O3	180
5	Bassin lémanique (01-74)	O3	180
6	Ouest Ain (01)	O3	180
7	Ouest Ardèche (07)	O3	180
9	Vallée du Rhône (07-26)	O3	180
11	Bassin stéphanois (42)	O3	180
12	Zone alpine Ain (01)	O3	180
14	Zone alpine Isère (38)	O3	180
15	Zone alpine Savoie (73)	O3	180
16	Zone des Coteaux (69)	O3	180
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	O3	180
19	Puy-de-Dôme (63)	O3	180
21	Allier (03)	O3	180

**Pas de vigilance particulière**

**Vigilance Jaune**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

**Vigilance orange**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

**Vigilance rouge**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Lundi 6, les conditions météorologiques évoluent peu et restent favorables à la formation de l'ozone. Pas d'amélioration de la qualité de l'air prévue pour aujourd'hui.

Mardi 7, peu d'évolution avant la fin d'après-midi avec l'arrivée d'une perturbation par l'ouest. En attendant, les conditions restent propices à une qualité de l'air mauvaise sur plusieurs zones. Une amélioration se dessine cependant sur les Savoie et la zone des Coteaux.

Par conséquent, sont en vigilance rouge, l'Ouest Ain, l'Ouest Ardèche, la Vallée du Rhône, le bassin lyonnais Nord Isère, le bassin grenoblois, la zone alpine de l'Isère, la zone alpine Savoie et l'Est Drôme en raison d'un constat de dépassement sur les deux journées précédentes et d'un risque de dépassement du seuil d'information soit pour aujourd'hui et demain, soit pour demain uniquement.

La zone urbaine des Pays de Savoie, le bassin lémanique et la zone des Coteaux se maintiennent en vigilance orange avec un risque de dépassement pour aujourd'hui, tout comme l'Allier, la zone alpine de l'Ain, les Contreforts du Massif Central, le bassin stéphanois et le Puy de Dôme du fait d'un risque de dépassement lundi et mardi.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

#### Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes